

# EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** SEANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2016

#### DATE DE CONVOCATION

19 Septembre 2016

## DELIBERATION N°31/2016/MT Décision Modificative nº 1.

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE VINGT-TROIS SEPTEMBRE A SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

# NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19 PRESENTS : 10 **ABSENTS** : 09 **QUORUM** : 10 PROCURATION: 03

### ETAIENT PRESENTS: M. Patrick LECANTE, Maire

M. Patrick LABEAU, 1er Adjoint Mme Marcelline POPO, 2ème Adjointe M. Brice SEPHO, 3ème Adjoint

Mme Liliane DAUPHIN, 4ème Adjointe M. Jean-Yves TARCY, 5ème Adjoint Mme Eldha SAMEDI. Conseillère M. Joseph Michel FEVRY, Conseiller M. Donel DUCCE, Conseiller

M. Thierry MARIE-CLAIRE, Conseiller



#### ABSENTS EXCUSES:

Mme Valérie BATAILLIE, Conseillère

M. Vincent MAYEN, Conseiller

Mme Rosaline CAMILLE SIDIBÉ. Conseillère Mme Marie-Claude LACROIX PINSON, Conseillère

Mme Isabelle AUBIN. Conseillère Mme Eléonore JOHANNES, Conseillère

ABSENTS:

Mme Marlène MONTET, Conseillère M. Christian PORTHOS. Conseiller M. Jocelyn PRALIER, Conseiller

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application des articles L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Yves TARCY a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame Valérie BATAILLIE a donné procuration à Monsieur Patrick LECANTE. Monsieur Vincent MAYEN a donné procuration à Madame Liliane DAUPHIN. Madame Isabelle AUBIN a donné procuration à Monsieur Jean-Yves TARCY.

# Délibération n°31/2016/MT Décision Modificative n° 1.

Le budget primitif initial de 2016 de la Commune de Montsinéry-Tonnégrande a été voté en date du 16 mars 2016. Il a par la suite fait l'objet d'une saisine du Préfet auprès de la Chambre Régionale des Comptes (C.R.C) en date du 29 avril 2016 et a été rectifié par délibération du 29 juin 2016 après avis de la CRC (n° 2016-0082 du 21 juin 2016).

Cependant, en raison de notifications de recettes à percevoir, et de dépenses supplémentaires, il est nécessaire de compléter ou de modifier certains crédits prévus au budget primitif 2016.

C'est à ce titre que la présente Décision Modificative (D.M.) vous est présentée. Il s'agit de la première de l'exercice 2016.

Celle-ci porte sur des ajustements et des inscriptions budgétaires effectués aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Pour le fonctionnement, les principales inscriptions concernent les subventions aux associations (USCMT, Crescendo, Lauriers roses), des ajustements au niveau des charges de personnel, l'inscription du mandatement d'office de la société Pointe-à-Pitre Distribution et l'annulation de titres de recettes de 2010 à l'encontre de la société Brival Transport.

Les principales inscriptions de la section d'investissement en dépenses et en recettes concernent le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (T.E.P.C.V) dont la convention a été signée en date du 12 mai 2016 avec la Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Madame Ségolène Royale. La présente D.M comprend également l'acquisition du mobilier scolaire pour la bonne préparation de cette rentrée scolaire.

La section de fonctionnement se présente en équilibre dans le sens des dépenses conformément au tableau cidessous en annexe :



# DECISION MODIFICATIVE N° 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Comptes	ptes Libellés	
6064	Fournitures administratives	2 700,00 €
615221	Entretien de bâtiments	- 1 800,00 €
6188	Autres frais divers	- 4 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 500,00 €
6231	Annonces et insertions	- 1 500,00 €
6257	Réceptions	4 600,00 €
6262	Frais de télécommunications	- 7 500,00 €
Total des aj	justements du chapitre 011 - Charges à caractère général	0,00 €
6411	Charges de personnel	167 000,00 €
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 000,00 €
6488	Autres charges	2 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	30 000,00 €
Total des aj	ustements du chapitre 012 – Charges de personnel	200 000,00 €
6574		
Total des ajustements du chapitre 65 - Autres charges de gestion		23 787,00 €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	4 000,00 €
6713	Secours et dots	1 140,00 €
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94 908,00 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100 000,00 €
Total des aj	200 048,00 €	
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	- 75 500,00 €
Total des aj	ustements du chapitre 68 - Dotations aux provisions	- 75 500,00 €
O23		
Total des aj	ustements du chapitre 68 - Dotations aux provisions	- 348 335,00 € - 348 335,00 €
Total de la DM n° 1 - dépenses de fonctionnement		0,00 €

## DECISION MODIFICATIVE N° 1 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Comptes	Libellés	DM1	
2031	Frais d'études	- 32 300,00 €	
2051	Concessions, droits similaires	2 400,00 €	
Total des aj	- 29 900,00 €		
2184	Mobilier	28 000,00 €	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 200,00 €	
Total des a	35 200,00 €		
2312	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00 €	
2313-201308	Construction en cours - Base nautique Terre rouge	405 000,00 €	
2315-201308	Construction en cours - Base nautique Terre rouge	- 405 000,00 €	
2315-201608	Programme TEPCV	500 000,00 €	
2315- 201109	Extension réseau électrique de MT	- 178 997,00 €	
Total des ajustements du chapitre 23 - Immobilisations en cours		341 003,00 €	
T	otal de la DM n° 1 - dépenses d'investissement	346 303,00 €	

### DECISION MODIFICATIVE N° 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Comptes	omptes Libellés	
10222	FCTVA	24 638,00 €
Total des aju	24 638,00 €	
1328-201103	Couverture du plateau sportif - Réserve parlementaire	10 000,00 €
1328-201608	Programme TEPCV	500 000,00 €
1341-201103	Couverture du plateau sportif - DETR	160 000,00 €
Total des aju	670 000,00 €	
O21	Virement de la section d'investissement	- 348 335,00 €
Total des ajustements du chapitre 021 - Virement de la sect° d'invest.		- 348 335,00 €
Total de la DM n° 1 - dépenses d'investissement		346 303,00 €

La décision modificative n° 1 est en équilibre aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, soit un total de 0 € en fonctionnement et de 346 303,00 € en investissement.

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2016 mentionnée supra.
- Autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL.

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le rapport n°32/MT/2016 de Monsieur le Maire portant sur la Décision Modificative n° 1.;

Après avoir entendu les explications du Maire et délibéré;

#### DECIDE:

Article 1: APPROUVE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2016 ci-dessous :

## DECISION MODIFICATIVE N° 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Comptes	Libellés	DM1	
6064	Fournitures administratives	2 700,00 €	
615221	Entretien de bâtiments	- 1 800,00 €	
6188	Autres frais divers	- 4 000,00 €	
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 500,00 €	
6231	Annonces et insertions	- 1 500,00 €	
6257	Réceptions	4 600,00 €	
6262	Frais de télécommunications	- 7 500,00 €	
Total des a	justements du chapitre 011 - Charges à caractère général	0,00€	
6411	Charges de personnel	167 000,00 €	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 000,00 €	
6488	Autres charges	2 000,00 €	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	30 000,00 €	
Total des a	justements du chapitre 012 – Charges de personnel	200 000,00 €	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	23 787,00 €	
Total des a	23 787,00 €		
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	4 000,00 €	
6713	Secours et dots	1 140,00 €	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94 908,00 €	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100 000,00 €	
Total des a	justements du chapitre 67 - Charges exceptionnelles	200 048,00 €	
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	- 75 500,00 €	
Total des ajustements du chapitre 68 - Dotations aux provisions		- 75 500,00 €	
O23	Virement à la section d'investissement	- 348 335,00 €	
Total des ajustements du chapitre 68 - Dotations aux provisions		- 348 335,00 €	
Total de la DM n° 1 - dépenses de fonctionnement		0,00 €	

# DECISION MODIFICATIVE N° 1 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Comptes	Libellés Libellés	
2031	Frais d'études	- 32 300,00 €
2051	Concessions, droits similaires	2 400,00 €
Total des aj	- 29 900,00 €	
2184	Mobilier	28 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	7 200,00 €
Total des a	35 200,00 €	
2312	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00 €
2313-201308		
2315-201308		
2315-201608	Programme TEPCV	500 000,00 €
2315- 201109	Extension réseau électrique de MT	- 178 997,00 €
Total des ajustements du chapitre 23 - Immobilisations en cours		341 003,00 €
Т	otal de la DM n° 1 - dépenses d'investissement	346 303,00 €

## DECISION MODIFICATIVE N° 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Comptes	omptes Libellés		
10222	FCTVA	24 638,00 €	
Total des ajustements du chapitre 10 - Dotation Fonds divers		24 638,00 €	
1328-201103	Couverture du plateau sportif - Réserve parlementaire	10 000,00 €	
1328-201608	01608 Programme TEPCV		
1341-201103	Couverture du plateau sportif - DETR	160 000,00	
Total des ajustements du chapitre 13 - Subventions d'investissement		670 000,00 €	
O21	Virement de la section d'investissement	- 348 335,00 €	
Total des ajustements du chapitre 021 - Virement de la sectod'invest.		- 348 335,00 €	
Total de la DM n° 1 - dépenses d'investissement		346 303,00 €	

Article 2: AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

# ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS

POUR	13	dont procuration(s)	03
CONTRE	00	dont procuration(s)	00
		José	
ABSTENTION	00	dont procuration(s)	00



Publication le: